

# Le Sénat part en mission contre l'

Par Pauline Joubert

**Industrie.** La Mission commune d'information sur la désindustrialisation des territoires du Sénat, sous la présidence de Martial Bourquin (SRC, Doubs), vient d'adopter à 14 voix sur 23 un rapport intitulé « Réindustrialisons nos territoires ». La mission, dont le rapporteur est Alain Chatillon (UMP, Haute-Garonne), avait été créée à l'initiative du groupe socialiste.



La MCI en visite à l'usine Rio Tinto Alcan de Saint-Jean-de-Maurienne (Rhône-Alpes)

La Mission commune d'information (MCI) sur la désindustrialisation des territoires présidée par **Martial Bourquin**, dans un premier temps, consacré ses activités à « l'élaboration d'un diagnostic de la désindustrialisation » selon le président, avant, dans un second temps, de « proposer des remèdes et de formuler des propositions ». Ainsi, après avoir été constituée en mai 2010, la mission a tenu quinze réunions au Sénat, au cours desquelles elle a procédé à « 27 auditions et une table ronde » et a effectué huit déplacements successifs à Bruxelles, en Rhône-Alpes, à Toulouse, à Nice et Sophia Antipolis, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine, en Alsace et Franche-Comté et, enfin, en Allemagne. « Ce croisement entre audition et déplacements a permis d'avoir un certain recul pour la réflexion et d'ajouter à notre rapport des témoignages qui lui confère une singularité intéressante » a confié Martial Bourquin.

Après onze mois de travaux, la mission est aujourd'hui « en mesure de présenter une analyse précise et argu-

mentée de la désindustrialisation ainsi que dix-sept propositions pour réindustrialiser nos territoires » a annoncé Martial Bourquin. Selon le sénateur, « l'axe territorial, au travers du renforcement des écosystèmes industriels locaux par exemple, est au cœur de ce rapport, ce qui illustre la valeur ajoutée spécifique de la Haute assemblée, en lien direct avec les territoires, leurs élus, leurs entrepreneurs et leurs citoyens ». L'objectif affiché par le président de la MCI est ambitieux : « le rapport de la mission se veut être une contribution particulièrement utile à la réflexion, aujourd'hui en cours dans le débat public, sur l'avenir de l'industrie en France ».

## Le constat d'une France désindustrialisée

Quatorze des membres de la mission se sont prononcés en faveur de son adoption, dont son rapporteur **Alain Chatillon**, tandis que neuf ont choisi de voter contre, dont le président Martial Bourquin. Quatre points ont fait divergence au sein de la mission selon le président socialiste : « la question de

l'État et des collectivités territoriales, celle du coût du travail, le rôle des banques et du crédit et la taxe professionnelle », qui fait toujours polémique un an après le vote de la loi et trois mois après sa mise en place effective ; elle est ainsi vue par Martial Bourquin comme pénalisant l'aide aux entreprises, quand Alain Chatillon y voit lui un moyen d'attirer les entreprises étrangères sur le sol français. Le premier bilan n'est pas très optimiste : « la France a perdu 36 % de ses effectifs industriels depuis 1980, soit une perte de 70 000 emplois par an » selon Alain Chatillon. Mais le ministre de l'industrie **Eric Besson**, auditionné par la MCI, se veut toutefois rassurant : « Le moral des industriels d'après l'Insee remonte. La production a augmenté de 6 % en 2010 et le nombre d'emplois a augmenté, même modestement, pour la première fois depuis 2000 ». « La France reste une grande nation industrielle, mais sa désindustrialisation a été impressionnante : plus de 700 000 emplois ont été perdus sur la décennie récente » a constaté Martial Bourquin. Ce dernier a mis l'accent sur le voyage effectué par la MCI en Allemagne, revenant ainsi sur l'éternelle comparaison franco-allemande : « nous avons seulement 14 à 16 % de valeur ajoutée sur l'ensemble de la richesse en France contre 30 % en Allemagne ! ». « Les vraies difficultés reposent sur les PME et TPE » a-t-il encore déclaré. Alain Chatillon a souligné de son côté le fait qu'il s'agissait d'une « bonne mission ». « Nous nous sommes rassemblés sur l'essentiel, soit la réindustrialisation de la France » a-t-il repris. Il a insisté sur le point délicat du lobbying. « Les Français ne doivent pas être trop naïfs » a-t-il souligné. « Il faut faire du lobbying. Tout le monde le fait, l'Italie, l'Espagne,

# éclat industriel français

## 17 propositions

*l'Allemagne... Sur les compléments alimentaires par exemple, la France est en retard. Un lobbying bien encadré est indispensable et nécessaire ».*

### Des pistes pour éviter le déclin industriel de la France

17 propositions ont donc été émises pour réindustrialiser l'ensemble du territoire (voir encadré ci-contre). Pour Alain Chatillon, « *la culture industrielle française est plutôt récente, sauf au Nord du pays* ». La France est davantage « *artisanale et agricole* » de par son héritage. « *La France n'a pas l'histoire industrielle de l'Allemagne. Aujourd'hui, 98 % des chefs de PME allemands sont des ingénieurs contre seulement 20 % des Français* ». Il a également mis l'accent sur la nécessité d'un « *enseignement technique puissant* » avec un stage en alternance obligatoire pour les élèves avec obligation d'accueil pour les entreprises. L'effort majeur devrait selon la MCI porter sur l'intensification de la recherche et de l'innovation, notamment pas le biais de l'augmentation du Crédit Impôt Recherche et la facilitation de la mise en réseau d'entreprises, pour un meilleur maillage des PME entre autre. Au sujet du CIR, Éric Besson a ajouté : « *la France, au cœur de la crise, a choisi un plan de relance et un emprunt pour l'avenir* ». Le sénateur **Jean-Pierre Sueur** (SRC, Loiret) a alors renchéri : « *on adresse beaucoup d'éloges au CIR, mais le rapport de la mission dénonce certaines dérives* ».

Par ailleurs, a actuellement lieu un « *pillage industriel en termes de brevets* » selon le sénateur Alain Chatillon. « *Il faut protéger les brevets pour protéger les emplois !* » martèle-t-il. Cela passe notamment par la mise en place d'un fonds « *France brevets* », la création d'un brevet européen et la création d'indicateurs géographiques (IGP) protégés sur les produits non alimentaires. Il faut également « *moraliser le CIR pour l'orienter davantage vers les PME et les TPE, et non seulement vers les grands groupes* ». Le sénateur insiste par ailleurs sur la

nécessité de faire la promotion du « *made in France* ». La création d'un guichet unique régional pour la création et l'accompagnement des PME serait également une réelle avancée : « *il faut aujourd'hui 4 à 5 mois pour créer son entreprise en France, il faut 2 jours à 2 semaines aux Etats-Unis !* » s'étonne-t-il. Il faut enfin davantage orienter la fiscalité pour favoriser la prise de risque chez les investisseurs. Alain Chatillon cite ainsi une étude menée auprès de 4 000 jeunes du monde occidental : « *83 % des jeunes américains et 78 % des jeunes de l'Europe du Nord veulent créer leur entreprises, contre 23 % seulement en France* ». Dans le cadre de la semaine mensuelle de contrôle, les conclusions de la MCI ont fait l'objet d'un débat en séance publique fin avril. « *Le groupe CRC a voté contre les conclusions de la mission commune d'information, qui s'inscrit dans la lignée des solutions libérales* » a annoncé à cette occasion **Jean-Claude Danglot** (CRC, Pas-de-Calais).

### L'impasse sur les enjeux politiques

Pour **Jean-Jacques Mirassou** (SRC, Haute-Garonne), « *le rapport de la mission fait l'impasse sur les enjeux politiques. La puissance publique a été trop longtemps relayée à un rôle second. Nous préférons la compétitivité-innovation à la compétitivité low cost* ». Enfin, **Claude Biwer** (UC, Meuse), a interpellé le gouvernement sur ce secteur en crise : « *le gouvernement aurait les moyens d'activer des leviers structurels pour favoriser l'environnement industriel. A la place, il met en place des dispositifs d'aides directes non durables fortement administrés, lourds et dont les effets d'aubaines les rendent peu efficaces* » appelant ainsi à des « *politiques publiques stables* », au soutien à l'innovation et à la formation et l'apprentissage. La bonne entente qui régnait au sein de la MCI n'est plus quand il s'agit de débattre en séance publique. ■

- Promouvoir une culture industrielle et renforcer l'attractivité des formations dans ce domaine ; réconcilier ainsi la nation avec la science et le progrès technique
- Intensifier la recherche et l'innovation au service du développement industriel
- Mettre en place un grand plan d'action en direction des PME et TPE industrielles
- Favoriser le dépôt et l'exploitation des brevets, ainsi que la sécurité des innovations
- Renforcer les pôles de compétitivité
- Améliorer l'accompagnement à l'export des entreprises et notamment des PME et des ETI
- Renforcer la promotion du site France
- Mieux défendre les atouts de l'industrie française dans les marchés publics
- Faciliter le financement de l'industrie
- Faciliter la création d'entreprises innovantes
- Redéployer les allègements et exonérations de charges sur les bas salaires des services vers les salariés de l'industrie
- Autoriser les industriels à négocier des tarifs d'électricité contractuels aménagés, compatibles avec les exigences européennes, en prenant en compte l'effacement, l'interruptibilité et la proximité de la source d'approvisionnement
- Fusionner la convention de reclassement personnalisée et le contrat de transition professionnelle (CTP) et en ouvrir le bénéfice aux salariés dont le CDD ou la mission d'intérim arrive à terme, afin de sécuriser les parcours professionnels. Étendre le CTP à l'ensemble des territoires
- Tirer les conséquences des effets de la suppression de la taxe professionnelle
- Développer les initiatives régionales
- Réduire le handicap monétaire
- Définir une stratégie européenne harmonisée